

## PLAN DE COURS

Département de sociologie  
Université du Québec à Montréal

**Sigle :** SOC 8845    **Groupe :** 20

**Titre :** Approches et formes de la normativité sociale

**Session :** Hiver 2018

**Professeur :** Jean-Marc Larouche  
Téléphone : (514) 987-3000 poste 3837  
Bureau : A-5345  
Courriel : [larouche.jean-marc@uqam.ca](mailto:larouche.jean-marc@uqam.ca)

### AVIS À TOUTES LES ÉTUDIANTES ET TOUS LES ÉTUDIANTS

#### Boîte courriel UQAM

La boîte courriel est activée automatiquement **dans les 48 heures suivant l'inscription à au moins un cours.**

Pour y accéder aller au :

<https://servicesinformatiques.uqam.ca/services/Courriel%20%C3%A9tudiant>

Vous trouverez votre NIP sur votre relevé facture ou votre bulletin d'inscription

#### REMISE DES TRAVAUX

Au moment de la remise des travaux, les étudiants(es) désireux de les récupérer sont priés d'y joindre une **enveloppe suffisamment affranchie** afin qu'ils leur soient retournés par la poste. **Vous devez conserver une copie de vos travaux** avant de les déposer dans la chute située face au local A-5070 du Pavillon Hubert-Aquin.

## SOC 8845-20 Approches et formes de la normativité sociale.

Professeur : Jean-Marc Larouche

### Description officielle:

Examen des diverses approches et conceptions sociologiques des normes et de la normativité (autres que la sociologie du droit). Théories et pratiques contemporaines de la normativité individuelle et collective. L'acteur social comme sujet éthique (leurs motivations et justifications morales ; éthicisation des rapports sociaux (solidarité, reconnaissance, justice, injustices, inégalités, etc.); les instances normatives (nouveaux pouvoirs ou pouvoirs sur soi).

### Actualisation:

*Normativité et critique en sociologie.*

La thématique que nous voulons aborder dans ce séminaire est directement inspirée par un colloque tenu le printemps dernier à l'Université d'Ottawa sous l'égide du CIRCEM : *Pour repenser les discours sur la « normativité » et la « critique » en sciences sociales* où sociologues, anthropologues, criminologues et philosophes ont été invités à répondre aux deux questions suivantes : (1) « *Que signifie être normatif ?* » et (2) « *Que signifie être critique ?* »; une troisième question en découlait, celle portant sur l'articulation des deux thèmes. Ces questions focalisent l'interrogation sur le statut et la visée de la sociologie et elles alimentent la controverse, voire la dispute au sein de la discipline et dont l'écho retentit sur la scène publique. Pour les uns, la sociologie devrait prendre congé de la visée critique/normative (Heinich 2017), pour les autres, la sociologie ne peut être que critique (Boltanski, 2014). Ainsi, la discussion ou dispute entre sociologues devient un cas d'espèce de toute dispute, elle en reconduit les ressorts et enjeux. Ce séminaire convie à prendre part à la dispute, *sine ira et studio*.

Calendrier/programme

### 09.01 1. Introduction : participants, thématique, démarche.

La dispute, acte 1 :

Heinich Nathalie, « Misères de la sociologie critique », *Le Débat*, 2017/5 (n° 197), p. 119-126. DOI : 10.3917/deba.197.0119. URL : [lorsque le lien se fait par le proxy de la bibliothèque Uqam, vaut mieux le copier directement sur votre navigateur web, vous devrez alors utiliser votre code d'usager]

<https://www-cairn-info.proxy.bibliotheques.uqam.ca:2443/revue-le-debat-2017-5-page-119.htm>

Monique Pinçon-Charlot et Michel Pinçon Sociologues et auteurs, « Pourquoi les puissants et les dominants redoutent-ils la sociologie critique ? », *L'humanité*, 7 décembre 2017, repris sur le Blog regain 2012

<http://www.regain2012.com/2017/12/la-sociologie-la-digne-heritiere-du-geste-critique-des-lumieres.html>

### 16.01 2. Détour par les classiques I. Max Weber.

«L'objectivité de la connaissance dans les sciences et la politique sociales» dans *Essais sur la théorie de la science* [Traduit de l'Allemand et introduit par Julien Freund]. Paris : Librairie Plon, 1965, 539 pages. Collection : Recherches en sciences humaines, no 19; Voir l'édition numérique sur le site des Classiques en sciences sociales

[http://classiques.uqac.ca/classiques/Weber/essais\\_theorie\\_science/Essais\\_science\\_1.pdf](http://classiques.uqac.ca/classiques/Weber/essais_theorie_science/Essais_science_1.pdf)

[principalement la section I, p. 106-118; section II, p. 134-136; 157/fin-159]

«Essai sur le sens de la neutralité axiologique dans les sciences sociologiques et économiques

[http://classiques.uqac.ca/classiques/Weber/essais\\_theorie\\_science/Essais\\_science\\_4.pdf](http://classiques.uqac.ca/classiques/Weber/essais_theorie_science/Essais_science_4.pdf)

[texte complet]

Commentaires/dispute.

Nathalie Heinich, *Des valeurs. Une approche sociologique*, Paris, Gallimard, 2017, 405 p. Lire dans le ch.3 : «Jugements de fait et jugements de valeur», p. 105-115 (recueil).

Isabelle Kalinowski *La science, profession et vocation. Suivi de Leçons wébériennes sur la science et la propagande*, Agone, coll. «Banc d'essais», 2005, 300 p. Lire dans le ch. 4.1-2 : «[Weber] Un savant très politique», p. 191-222 (recueil).

CORCUFF, Philippe, «Le savant et le politique», *SociologieS* [En ligne] mis en ligne le 6 juillet 2011 : <http://sociologies.revues.org/3533>

### **23.01 3. Détour par les classiques II : Émile Durkheim**

*De la division du travail social* 1893, Paris, Alcan., télécharger le PDF de l'édition de 1893 sur Gallica/BNF <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k56859610?rk=42918> [Préface et dans l'introduction originale (dont les p. 4-39 ont été amputées de l'édition de 1902 et ss.) PDF 57-62/p. 33-38]

*Les règles de la méthode sociologique*, 1895, Paris, Alcan (ou toute autre édition). Lire ch.3, section 1 <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1055050?rk=21459;2> PDF 68-71/p. 59-62.

«Élite intellectuelle et démocratie» dans *Revue politique et littéraire. La Revue Bleue*, 5<sup>e</sup> série tome 1, 1904, p. 705-706 (PDF 710-711) <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k214846v> lire aussi le contexte, p. 641-642 (PDF 646-647).

Jugements de valeur et jugements de réalité, «Revue de Métaphysique et de morale» XIX, 1911, p. 437-453 <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k111220?rk=21459;2> (PDF 23-39) ; voir aussi dans toute édition de Émile Durkheim, *Sociologie et philosophie* [1924]

Commentaires/dispute

Heinich contre Durkheim, «Sortir la sociologie de sa préhistoire. Pour une critique de la sociologie critique» voir épisode 3 de la série *Sociétés en mouvement, sociologie en changement*. Copier le lien suivant : <https://congres2016.aislf.org/pages/52-canal.php> (ou <https://www.youtube.com/watch?v=YRgL6luyZW4>)

Cyril Lemieux, «La politique sociologique selon Émile Durkheim» dans B. Karsenti et Cyril Lemieux, *Socialisme et sociologie*, Paris, Éditions EHESS, 2017, (190 p.), p. 125-150. (recueil)

Francesco Callegaro, *La science politique des modernes. Durkheim, la sociologie et le projet d'autonomie*, Paris. Économica, 2015, (312 p.). Voir le ch. 3 : «Le problème du social. Sur la portée politique de la sociologie», p. 80-104.

Emmanuel Renault, *Souffrances sociales. Philosophie, psychologie et politique*, Paris, La Découverte, 2008, (406 p.) ; section du ch. 4 : «Quatre modèles de pathologie sociale», p. 247-265 (recueil)

### **30.01 4. Parsons revisité. Ordre normatif, déontologie sociale et reconnaissance**

P. Pharo, *Morale et sociologie. Le sens et les valeurs entre nature et culture*, Paris, Folio, 2004 (423 p.). Voir extrait du ch. 2 : «Théories socioculturelles de la morale», p. 101-111. (Recueil)

H. Joas, *La créativité de l'agir* [1992], Paris, Cerf, 2008 (306 p.). Voir extrait du ch. 1 : «La naissance de la théorie de l'action», p. 17-27. (Recueil)

Philippe Chanial, *La sociologie comme philosophie politique et réciproquement*, Paris, la Découverte, 2011, (304 p.). voir le ch. 7 «La reconnaissance fait-elle société ? De Paul Ricoeur à Talcott Parsons en passant pas Hobbes», p. 169-188. (Recueil)

A. Honneth, «L'ensauvagement du conflit social. Un regard sur les luttes pour la reconnaissance au début du XXI<sup>e</sup> siècle» dans *Le tournant de la théorie critique* (sous la dir. de Bruno Frère), Desclée de Brouwer, Paris, 2015 [493 p.], p. 295-321. (Recueil)

## 06.02 5. Dispute acte 2. Nécessité de la critique ?

Pascal Haag et Cyril Lemieux, *Faire des sciences sociales. Critiquer*, Paris, EHESS, 2012, (350 p.). Voir l'introduction : «Critiquer : une nécessité», p. 13-27. (Recueil)

Didier Fassin, «Sur le seuil de la caverne. L'anthropologie comme pratique critique», dans Pascal Haag et Cyril Lemieux, *Faire des sciences sociales. Critiquer*, ch. : 263-287. (Recueil)

Nicolas Dodier, «Ordre, force, pluralité. Articuler description et critique autour des questions médicales.» dans Pascal Haag et Cyril Lemieux, *Faire des sciences sociales. Critiquer*, ch. : p. 317-342. (Recueil)

Cyril Lemieux, *Le devoir et la grâce*, Paris, Économica, 2009 (246 p.) ; ch. 7 : «Ce qui limite la critique», p. 177-201. (Recueil)

## 13.02 6. Ouverture sur la sociologie critique.

Jean De Munck, « Les trois dimensions de la sociologie critique », *SociologieS* [En ligne], Expériences de recherche, Régimes d'explication en sociologie, mis en ligne le 06 juillet 2011 :

<http://sociologies.revues.org/3576>

Jean-Louis Genard, « Expliquer, comprendre, critiquer », *SociologieS* [En ligne], Expériences de recherche, Régimes d'explication en sociologie, mis en ligne le 06 juillet 2011 :

<http://sociologies.revues.org/3555>

Martucelli, Danillo, «Sociologie et posture critique», dans LAHIRE, Bernard (sous la dir.), *À quoi sert la sociologie ?*, ch.7. (Recueil)

## 20.02 7. Séance autogérée ;

visionnement et discussion de la conférence de Luc Boltanski : «La sociologie est toujours critique».

Voir sa conférence dans le cadre du 5e congrès international de l'association française de sociologie.

<https://www.youtube.com/watch?v=13njAclRP6Y>

## 27.02 8 Relâche de cours

Bilan de la dispute. Courte dissertation à remettre le 6 mars (1200-1500 mots)

## 06.03 9. Luc Boltanski : retour sur «La sociologie est toujours critique».

Luc Boltanski, «Situation de la critique» dans Bruno Frère (sous la dir.) *Le tournant de la théorie critique*, Paris, Desclée de Brouwer, 2015 (493 p.), ch. 6 p. 189-217. (Recueil)

Luc Boltanski, *De la critique. Précis de sociologie de l'émancipation*, Paris, Gallimard, 2009 (294 p.) : ch. 4 «La nécessité de la critique» p. 129-173. (Recueil)

## 13.03 10. Philosophie sociale et sociologie critique. Habermas et Honneth 1.

Paul Ladrière, *Pour une sociologie de l'éthique*, Paris, PUF, 2010 (454 p.), ch. 9 : «Postulat éthique et exigence de rationalité dans l'œuvre de Habermas», p. 241-273.. (Recueil)

Alexandre Dupeyrix, *Comprendre Habermas*, Paris, Armand Colin, 2009 (196 p.), p. 89-109. (Recueil)

Axel Honneth, *La société du mépris. Vers une nouvelle théorie critique*, Paris, La Découverte/Poche, 2008 (350 p.), ch. 4 : «La théorie critique de l'École de

Francfort et la théorie de la reconnaissance/Entretien avec Olivier Voirol», p. 151-180. (Recueil).

Emmanuel Renault (entretien avec Gonçalo Marcelo) Reconnaissance, critique sociale et politique, Études ricoeuriennes/Ricoeur studies, Vol. 2, no 1, 2012, p. 134-149. PDF : <http://ricoeur.pitt.edu/ojs/index.php/ricoeur/article/view/68/27>

**20.03 11. De la reconnaissance à la liberté sociale : Axel Honneth II**

Axel Honneth, *Le droit de la liberté. Esquisse d'une éthicité démocratique*, Gallimard, Paris, 2015 (598 p.) Introduction. «Une théorie de la justice fondée sur une analyse de la société» .), p. 15-29; section 2 du ch. 6 : «La liberté sociale». p. 273-308; 465-503(R)

Jean-Marc Larouche, «Émile Durkheim en renfort. Son actualité dans le renouvellement de la théorie critique chez Axel Honneth», dans *Cahiers de recherche sociologique*, no 56, printemps 2014, p. 143-158.

<http://www.erudit.org.proxy.bibliotheques.uqam.ca:2048/revue/crs/2014/v56/n/1031378ar.pdf>

**27.03 12. Nouvelles normativités et sociologie critique**

Jean-Louis Genard, «Sociologie critique, sociologie morale» dans *Le tournant de la théorie critique* (sous la dir. de Bruno Frère), Desclée de Brouwer, Paris, 2015 (493 p.), ch.1 :p. 37- 65. (R)

Jean De Munck, «Qu'est-ce que la critique artiste» dans *Le tournant de la théorie critique* (sous la dir. de Bruno Frère), Desclée de Brouwer, Paris, 2015 (493 p.), ch.7 : p. 219-243.

**03.04 13. Bilan, synthèse collective : Quelle normativité? Quelle critique?**

**10.04 et 17.04 Les cours 14-15 seront consacrés aux présentations des travaux des étudiants.**

**Évaluation.**

Pour la semaine 9 remise d'un travail individuel portant sur un premier bilan de la dispute (40%)

Rédaction et présentation d'un travail portant sur un thème relié au cours : approfondissement d'une approche; problématique de recherche en lien avec un terrain; le sujet et projet de travail doit être présenté et approuvé par le professeur au plus tard à la 11<sup>e</sup> semaine. Travail écrit d'environ 10-15 p, (à remettre au dernier cours) : 50% pour l'écrit et 10% pour la présentation orale.

## **PLAGIAT**

### **Règlement no 18 sur les infractions de nature académique**

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche;

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir :

[www.integrite.uqam.ca](http://www.integrite.uqam.ca)